

Proposition de structuration de la stratégie

PCDR de la Commune d'Attert

Proposition de structuration de la stratégie de développement suite aux groupes de travail

3/09/2013

Table des matières

| | |
|---|----|
| Préambule : | 1 |
| Analyse des informations récoltées par les groupes de travail et la CLDR. | 1 |
| Méthodologie d'élaboration de la stratégie | 3 |
| Proposition de stratégie | 3 |
| La mise en relation de la stratégie avec les principes du développement durable | 14 |
| Conclusions..... | 19 |

PRÉAMBULE :

Suite au déroulement des 10 groupes de travail qui ont eu lieu au cours des mois de février et mars 2013 et suite à la réunion de synthèse du 10 juin 2013, la CLDR a constitué une série d'orientations et de pistes de projets souhaités pour la Commune d'Attert en fonction des thématiques et enjeux de développement sélectionnés.

L'objectif de la présente étape de l'opération de développement rural vise, d'une part, à organiser l'ensemble de ces informations au sein d'une première proposition de stratégie reprenant des objectifs, leur explicitation ainsi que des pistes de projets et, d'autre part, à dégager des éléments pertinents d'adaptation afin d'assurer une cohérence entre les objectifs, les pistes de projets envisagées et la volonté d'un développement durable exprimée par la mise en place d'un Agenda 21 Local.

Cette étape, proposée et développée par l'auteur de programme, s'est réalisée en étroite collaboration avec la Fondation Rurale de Wallonie.

ANALYSE DES INFORMATIONS RÉCOLTÉES PAR LES GROUPES DE TRAVAIL ET LA CLDR.

La vision globale des informations structurées par les groupes de travail (GT) selon les différentes thématiques a permis de dégager trois tendances principales et caractéristiques de l'opération de développement rural de la Commune d'Attert. Ces trois tendances principales sont à l'origine de l'organisation de la proposition de stratégie.

Proposition de structuration de la stratégie

Les trois tendances qui ont été révélées par le déroulement des groupes de travail et la CLDR sont :

1- La récurrence de la « transversalité » des problématiques.

Le déroulement des GT a révélé l'importance de la transversalité lors des débats entre les participants. Pour exemple, la question de la structuration des villages, abordée lors du GT « Aménagement du territoire » a rapidement soulevé la question des espaces libres et du développement de la nature au sein des espaces urbanisés ; question qui a par ailleurs eu le même répondant au cours du GT « Nature ». De la même manière, le GT « Economie » a abordé la question des énergies vertes, thématique également abordée sous un autre angle lors du GT « Energie ». Enfin, dernier exemple, le développement touristique, discuté au cours du GT « Economie », rencontre les enjeux de développement exprimés lors du GT « Nature », notamment par le besoin de mise en valeur du patrimoine naturel de la Commune.

2- L'importance du « transfrontalier »

Dès la présentation du diagnostic et la proposition d'enjeux de développement, la localisation particulière de la Commune d'Attert, à la frontière du Grand-Duché de Luxembourg, a montré l'influence incontournable du développement économique de ce pays sur la Commune. La question Luxembourgeoise est revenue régulièrement sur la table des groupes de travail, que ce soit lors du GT « Agriculture », du GT « Economie » mais également au niveau du GT « Aménagement du territoire » ou du GT « Social et services ».

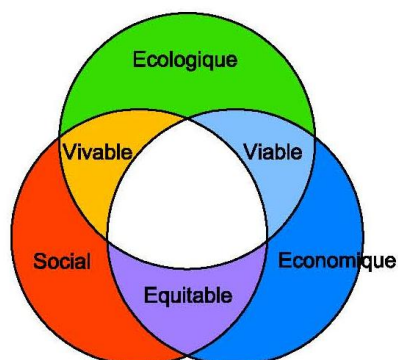
3- L'ouverture aux principes du développement durable

Par la volonté d'associer la mise en place d'un Agenda 21 local à son programme communal de développement rural, la Commune d'Attert a montré son intérêt pour insuffler les principes du développement durable dans son développement futur. Fort d'une expérience bien avancée en la matière (développement des énergies renouvelables, étude paysagère pour le développement urbanistique, mise en place d'une politique énergétique communale, actions du parc naturel,...), cette thématique se révèle incontournable dans l'élaboration de la stratégie de développement de la Commune.

Proposition de structuration de la stratégie

MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE

Afin de mettre en avant ces trois éléments caractéristiques, tout en conservant l'ensemble des éléments exprimés par la CLDR et les groupes de travail, la proposition de stratégie suggère d'organiser l'ensemble des pistes élaborées, non pas en fonction des thématiques des groupes de travail, mais en fonction des 3 piliers du développement durable et de leurs interactions présentés dans le schéma ci-dessous.



Cette organisation permet, d'une part, d'organiser la stratégie de la Commune autour de ses piliers de développement durable et, d'autre part, de proposer des objectifs transversaux plus à même de répondre aux préoccupations évoquées par les groupes de travail.

Ainsi, la proposition de stratégie présente 6 objectifs au sein desquels les différentes pistes élaborées au cours des GT ont été scrupuleusement réparties et ont permis d'élaborer un libellé d'objectifs répondant tant au pilier du développement durable qu'aux considérations des groupes de travail.

Le résultat est présenté ci-dessous :

PROPOSITION DE STRATÉGIE

Proposition de structuration de la stratégie

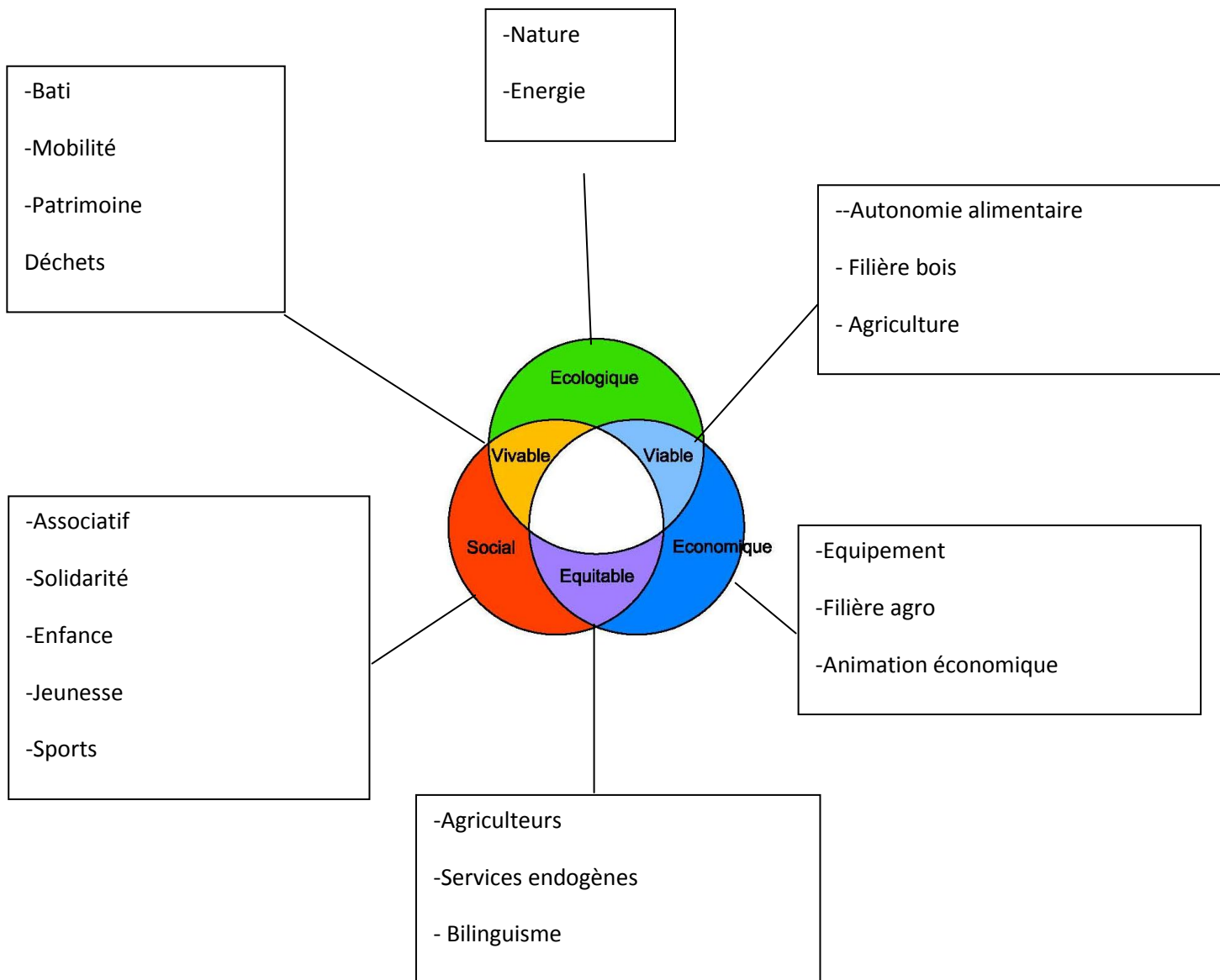
Si la définition des trois pilier du développement durable (écologique, économique et social) reste bien compris par tout à chacun, il semble important de préciser les définitions de leurs interactions :

Vivable : Un développement viable vise à améliorer l'environnement pour assurer le bien-être de l'individu et, inversement, améliorer/adapter le comportement et la sensibilisation des activités sociales à l'égard de l'environnement.


Equitable : Un développement équitable vise un développement d'activités économiques assurant un effet positif sur le bien-être de la vie en société via la création d'emplois décents et locaux.

Viable : Un développement viable vise à assurer un développement économique limitant les pressions sur son territoire ou recherchant les synergies avec les potentialités de ce dernier.


De part les interdépendances qu'ils proposent, le développement de ces trois objectifs place la stratégie du PCDR de la Commune d'Attert au cœur du développement durable.



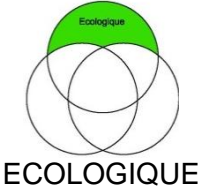
Proposition de structuration de la stratégie

| Objectifs | | | | | | |
|---|---|--|---|--|---|--|
|  | | <p align="center">« DÉVELOPPER UN CONTEXTE SOCIAL FAVORABLE, PERMETTANT L'ÉPANOUISSEMENT DE CHACUN »</p> | | | | |
| Explications | | | | | | |
| | <p>1.1 Associatif : intégrer les nouveaux habitants; favoriser la dynamique associative; animer, gérer et au besoin compléter le réseau de lieux destinés aux activités socio-collectives</p> | <p>1.2 Solidarité : permettre aux personnes âgées de rester chez elles longtemps, diminuer le coût de l'énergie pour les revenus les plus faibles, poursuivre (amplifier?) les actions de solidarité internationale</p> | <p>1.3 Enfance : avoir suffisamment de lieux d'accueil de l'enfance</p> | <p>1.4 Jeunesse : accueillir les ados</p> | <p>1.5 Sports : Attert commune sportive</p> | <p>1.6 Autres</p> |
| Projets | | | | | | |
| LOT 1 | | | <ul style="list-style-type: none"> • Accueil de l'enfance avec tarification en fonction des revenus (à préciser) | <ul style="list-style-type: none"> • animateur de quartier • Utilisation des maisons de village par les ados | | |
| LOT 2 | | | | | | |
| LOT 3 | <ul style="list-style-type: none"> • Coordination des manifestations | <ul style="list-style-type: none"> • Fête des voisins • Mise en œuvre des projets énergie verte avec accès à prix réduit pour les revenus plus faibles | <ul style="list-style-type: none"> • Aide aux maisons d'enfance privées | | | |
| LOT 0 | <ul style="list-style-type: none"> • Agenda « touristique » • Aire de convivialité Metzert • Calendrier des activités • Local pour le Patro de Metzert • Petits modules pour diverses manifestations • Réhabilitation salle Concordia • Amélioration acoustique de la salle Schuman (GC) | <ul style="list-style-type: none"> • Aide financière énergie jeunes et revenus modestes • Solidarité intergénérationnelle • Solidarité internationale (GC) | | | <ul style="list-style-type: none"> • Multisports et plaines de jeux • Projet de hall sportif à Tontelange • Rendre les salles des écoles accessibles aux associations (GC) | <ul style="list-style-type: none"> • Animations au centre de découverte (GC) • Cours de natation (GC) • Flexibilité des horaires de l'administration communale (GC) • Site communal internet interactif (GC) |

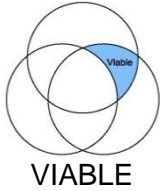
Proposition de structuration de la stratégie

| Objectifs | | | | |
|---|--|--|--|--|
|  | | <p align="center">« ORGANISER LE TERRITOIRE POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE AUJOURD'HUI ET DEMAIN DANS LE PATRIMOINE D'HIER »</p> | | |
| Explications | | | | |
| | <p align="center">2.1 Bâti</p> <p><i>faciliter l'accès au logement, augmenter l'offre de terrains, réaffecter les anciennes fermes, faciliter la mise en œuvre du potentiel constructible ... de façon intégrée, adapter le RGBSR aux besoins énergétiques, réaliser par la concertation un compromis entre le droit des propriétaires à valoriser leur terrain et celui des riverains à garder un environnement agréable, conserver et améliorer le cadre de vie, permettre aux personnes âgées de rester chez elles longtemps, aller vers des éco-quartiers, maintenir des zones vertes dans les villages</i></p> | <p align="center">2.2. Mobilité</p> <p><i>réduire les déplacements en voiture ; améliorer l'offre de transport en commun ; proposer des alternatives aux transports en commun : mobilité douce, covoiturage ; gérer le tout à la voiture : aménagements de sécurités routières, aménager le territoire en tenant compte de la sécurité routière</i></p> | <p align="center">2.3. Patrimoine</p> <p><i>faire de l'église St Etienne un pôle culturel de la commune, rechercher les opportunités de réaffectation des lieux de culte afin de financer leur sauvegarde, promouvoir et développer le réseau de promenades, voies lentes et circuits et s'intégrer dans des circuits plus importants, aménager le patrimoine villageois, développer le tourisme vert, avoir un fil rouge</i></p> | <p align="center">2.4. Déchets</p> <p><i>diminuer la quantité de déchets et lutter contre les dépôts sauvages</i></p> |
| Projets | | | | |
| LOT 1 | <ul style="list-style-type: none"> • Etablir un cadastre des bâtiments • Etude sur une urbanisation prospective • Réalisation de logements communaux selon un principe de mixité (y compris maison à énergie positive) • RGBSR : adaptations aux techniques actuelles et aux nouvelles technologies | • | <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement et animation de l'Eglise St Etienne • Fontaines et abreuvoirs • Projet intégré sur Tontelange « L'écolier » • Prolongation de la piste cyclable du GDL • Réflexion sur l'utilisation des églises à d'autres fins Vicinal | <ul style="list-style-type: none"> • Développer la sensibilisation à l'environnement et à l'éco-consommation • Inciter la population à composter |
| LOT 2 | • | • | • | <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un dépôt communal pour les déchets inertes |
| LOT 3 | <ul style="list-style-type: none"> • Régie foncière | <ul style="list-style-type: none"> • Autostop organisé • Dispositifs de ralentissement • Organisation du covoiturage lors des événements • Services communaux inter-villages • Amélioration de la desserte scolaire vers Arlon • Aménagement des abords des écoles • Aménagement des entrées de village • Dans les nouveaux lotissements prévoir l'accès vers l'école • Déviations autour des villages • Enquête sur les modalités de déplacements des habitants • Etude de nouvelles lignes TEC • Faire cohabiter piétons et voitures • Gestion du charroi agricole • Liaisons cyclables • Parkings de covoiturage • Promouvoir les lotissements à l'extérieur des voies de communication • Proxibus | <ul style="list-style-type: none"> • Aires de barbecue et de pique-nique • Circuit « vert » • Organisation d'activités touristiques | |
| LOT 0 GC | <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre lotissement Heinstert • Mise en œuvre lotissement Nothomb • Aide logistique mise en œuvre potentiel constructible (relais) (GC) | <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer sur les initiatives de transport alternatif | <ul style="list-style-type: none"> • Liaisons intervillages • Promenades • Site du Burgknapp • Circuits vélo | <ul style="list-style-type: none"> • Déchets (protection sacs, tri lors activités associatives) (GC) • Lutter contre les dépôts sauvages (GC) |

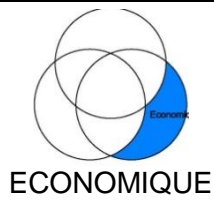
Proposition de structuration de la stratégie

| Objectifs | | |
|---|--|---|
|  | <p align="center">« SOUTENIR ET COORDONNER LES FORCES VIVES DU TERRITOIRE DANS LEURS ACTIONS POUR UN DÉVELOPPEMENT DE LA NATURE ET DE L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE »</p> | |
| Explications | | |
| | <p align="center">3.1. Nature <i>mettre en œuvre le PCDN et actualiser le plan de gestion du parc naturel, assurer la qualité des eaux de surface et souterraines</i></p> | <p align="center">3.2. Energie <i>atteindre l'autonomie énergétique, diminuer la production de CO2, diversifier les sources d'énergie, installer du photovoltaïque, ouvrir le débat éolien, sensibiliser</i></p> |
| Projets | | |
| <p align="center">LOT 1</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Actualiser le plan de gestion du parc naturel ? • Protection des zones de captage • PCDN, volet nature du PCDR | <ul style="list-style-type: none"> • Ouvrir le débat éolien • Politique proactive en matière de maisons basse énergie • Réseau chaleur public-privé |
| <p align="center">LOT 2</p> | <ul style="list-style-type: none"> • | <ul style="list-style-type: none"> • |
| <p align="center">LOT 3</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Epuration naturelle à Tontelange | <ul style="list-style-type: none"> • Créer un groupe pour définir des objectifs au départ d'informations précises |
| <p align="center">LOT 0 GC</p> | <ul style="list-style-type: none"> • | <ul style="list-style-type: none"> • Convention des Maires • Projet Vall'Energie • Travaux énergie dans les bâtiments communaux (GC) |

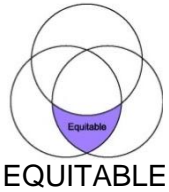
Proposition de structuration de la stratégie

| Objectifs | | | |
|---|---|---|--|
|  | <p align="center">« ATTERT COMMUNE EN TRANSITION »</p> | | |
| Explications | | | |
| | <p>4.1. Autonomie alimentaire <i>valoriser les producteurs locaux</i></p> | <p>4.2. Filière bois <i>mieux valoriser la ressource bois et la forêt privée, développer la filière bois en utilisant l'intercommunalité avec le GDL</i></p> | <p>4.3. Agriculture <i>installer du photovoltaïque, promouvoir la biométhanisation</i></p> |
| Projets | | | |
| LOT 1 | <ul style="list-style-type: none"> • Repas dans les écoles à base de produits locaux • Valorisation des producteurs locaux : communication, promotion | <ul style="list-style-type: none"> • Coopérative des bois du Val de l'Attert | <ul style="list-style-type: none"> • |
| LOT 2 | <ul style="list-style-type: none"> • | <ul style="list-style-type: none"> • Filière plaquettes avec partenariat public-privé | |
| LOT 3 | <ul style="list-style-type: none"> • Université populaire du goût et transmission du savoir-faire | | <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la biométhanisation et/ou le photovoltaïque sur les bâtiments agricoles |
| LOT 0 GC | <ul style="list-style-type: none"> • | <ul style="list-style-type: none"> • | <ul style="list-style-type: none"> • |

Proposition de structuration de la stratégie

| Objectifs | | | |
|---|---|---|---|
|  | | <p>« SAISIR LES OPPORTUNITÉS EN MATIÈRE D'ÉCONOMIES NOUVELLES TOUT EN RENFORÇANT LES SECTEURS DE LA FORÊT ET DE L'AGRICULTURE »</p> | |
| Explications | | | |
| | <p>5.1. Equipement <i>mettre à disposition des terrains et des bâtiments relais pour les entreprises</i></p> | <p>5.2. Filiere agro <i>diversifier</i></p> | <p>5.3. Animation économique <i>développer l'emploi local</i></p> |
| Projets | | | |
| LOT 1 | <ul style="list-style-type: none"> • Ateliers relais • Centre de co-working • Nouvelle ZAE, agrandissement ZA Tontelange | | <ul style="list-style-type: none"> • Promotion des entreprises locales • GAL Leader |
| LOT 2 | • | • | • |
| LOT 3 | • | • Etude des possibilités de diversification agricole | • |
| LOT 0 GC | | | • Soutien de l'emploi local via le Parc naturel |

Proposition de structuration de la stratégie

| Objectifs | | | |
|---|---|---|--|
|  | | « PÉRENNISER L'EMPLOI DES ATTERTOIS DANS LE CONTEXTE TRANSFRONTALIER » | |
| Explications | | | |
| | 6.1. Agriculteurs <i>essayer que les agriculteurs belges gardent ce qu'ils ont, permettre une reprise par les jeunes, développer la filière agroalimentaire, sensibiliser la population aux rôles essentiels joués par les agriculteurs</i> | 6.2. Services endogènes développer le commerce de proximité | 6.3. Bilinguisme promouvoir le bilinguisme |
| Projets | | | |
| LOT 1 | <ul style="list-style-type: none"> Stratégie agricole globale transcommunale et transfrontalière | <ul style="list-style-type: none"> Projet de surface commerciale | <ul style="list-style-type: none"> Faire appel à de jeunes étudiants étrangers pour promouvoir le bilinguisme dans les écoles |
| LOT 2 | <ul style="list-style-type: none"> Charte rurale Agriculteur gérant Groupement foncier agricole | <ul style="list-style-type: none"> | <ul style="list-style-type: none"> |
| LOT 3 | <ul style="list-style-type: none"> Regroupement de fermes Rôle didactique des agriculteurs pensionnés Un revenu agricole garanti | <ul style="list-style-type: none"> | <ul style="list-style-type: none"> |
| LOT 0 GC | <ul style="list-style-type: none"> | <ul style="list-style-type: none"> | <ul style="list-style-type: none"> |

Objectifs sans projets associés :

- Anticiper les évolutions possibles de la situation de l'emploi au GDL
- Développer des synergies avec des initiatives au GDL
- Valoriser les compétences des travailleurs transfrontaliers
- Développer l'emploi local dans le secteur de la construction
- Garder le maximum d'enfants dans les écoles
- Maintenir l'accueil extra-scolaire
- Culture : maintenir l'existant
- Multiplier, diversifier des ressources bois
- Organiser le déplacement autonome des enfants vers l'école

Proposition de structuration de la stratégie

| PCDR ATTERT Liste des projets provisoire au 5/09/2013 Organisation par lots | | | |
|---|----------------------------|---------|--|
| Objectif | Sous-objectif | Lots | Projets |
| 1. SOCIAL | 1.3. Enfance | lot 1 | Accueil de l'enfance avec tarification en fonction des revenus (à préciser) |
| 1. SOCIAL | 1.4. Jeunesse | lot 1 | Animateur de quartier |
| 1. SOCIAL | 1.4. Jeunesse | lot 1 | Utilisation des maisons de village par les ados |
| 2. VIVABLE | 2.1. Bâti | lot 1 | Etablir un cadastre des bâtiments |
| 2. VIVABLE | 2.1. Bâti | lot 1 | Etude sur une urbanisation prospective |
| 2. VIVABLE | 2.1. Bâti | lot 1 | Réalisation de logements communaux selon un principe de mixité (y compris maison à énergie positive) |
| 2. VIVABLE | 2.1. Bâti | lot 1 | RGBSR : adaptations aux techniques actuelles et aux nouvelles technologies |
| 2. VIVABLE | 2.3. Patrimoine | lot 1 | Aménagement et animation de l'Eglise St Etienne |
| 2. VIVABLE | 2.3. Patrimoine | lot 1 | Fontaines et abreuvoirs |
| 2. VIVABLE | 2.3. Patrimoine | lot 1 | Projet intégré sur Tontelange « L'écolier » |
| 2. VIVABLE | 2.3. Patrimoine | lot 1 | Prolongation de la piste cyclable du GDL |
| 2. VIVABLE | 2.3. Patrimoine | lot 1 | Réflexion sur l'utilisation des églises à d'autres fins |
| 2. VIVABLE | 2.3. Patrimoine | lot 1 | Vicinal |
| 2. VIVABLE | 2.4. Déchets | lot 1 | Développer la sensibilisation à l'environnement et à l'éco-consommation |
| 2. VIVABLE | 2.4. Déchets | lot 1 | Inciter la population à composter |
| 3. ECOLOGIQUE | 3.1. Nature | lot 1 | Protection des zones de captage |
| 3. ECOLOGIQUE | 3.2. Energie | lot 1 | Ouvrir le débat éolien |
| 3. ECOLOGIQUE | 3.2. Energie | lot 1 | Politique proactive en matière de maisons basse énergie |
| 3. ECOLOGIQUE | 3.2. Energie | lot 1 | Réseau chaleur public-privé |
| 4. VIABLE | 4.1. Autonomie alimentaire | lot 1 | Repas dans les écoles à base de produits locaux |
| 4. VIABLE | 4.1. Autonomie alimentaire | lot 1 | Valorisation des producteurs locaux : communication, promotion |
| 4. VIABLE | 4.2. Filière bois | lot 1 | Coopérative des bois du Val de l'Attart |
| 5. ECONOMIQUE | 5.1. Equipement | lot 1 | Ateliers relais |
| 5. ECONOMIQUE | 5.1. Equipement | lot 1 | Centre de co-working |
| 5. ECONOMIQUE | 5.1. Equipement | lot 1 | Nouvelle ZAE, agrandissement ZA Tontelange |
| 5. ECONOMIQUE | 5.4. Animation économique | lot 1 | GAL Leader |
| 5. ECONOMIQUE | 5.4. Animation économique | lot 1 | Promotion des entreprises locales |
| 6. EQUITABLE | 6.1. Agriculteurs | lot 1 | Stratégie agricole globale transcommunale et transfrontalière |
| 6. EQUITABLE | 6.2. Services endogènes | lot 1 | Projet de surface commerciale |
| 6. EQUITABLE | 6.3. Bilinguisme | lot 1 | Faire appel à de jeunes étudiants étrangers pour promouvoir le bilinguisme dans les écoles |
| 3. ECOLOGIQUE | 3.1. Nature | lot 1 P | PCDN, volet nature du PCDR |

Proposition de structuration de la stratégie

| | | | |
|---------------|----------------------------|---------|--|
| 2. VIVABLE | 2.4. Déchets | lot 1-2 | Mettre en place un dépôt communal pour les déchets inertes |
| 4. VIABLE | 4.2. Filière bois | lot 1-2 | Filière plaquettes avec partenariat public-privé |
| 6. EQUITABLE | 6.1. Agriculteurs | lot 1-2 | Charte rurale |
| 6. EQUITABLE | 6.1. Agriculteurs | lot 2 | Agriculteur gérant |
| 6. EQUITABLE | 6.1. Agriculteurs | lot 2 | Groupement foncier agricole |
| 2. VIVABLE | 2.1. Bâti | lot 3 | Régie foncière |
| 1. SOCIAL | 1.1. Associatif | lot 3 ? | Coordination des manifestations |
| 1. SOCIAL | 1.2. Solidarité | lot 3 ? | Fête des voisins |
| 1. SOCIAL | 1.2. Solidarité | lot 3 ? | Mise en œuvre des projets énergie verte avec accès à prix réduit pour les revenus plus faibles |
| 1. SOCIAL | 1.3. Enfance | lot 3 ? | Aide aux maisons d'enfance privées |
| 2. VIVABLE | 2.2. Mobilité | lot 3 ? | Amélioration de la desserte scolaire vers Arlon |
| 2. VIVABLE | 2.2. Mobilité | lot 3 ? | Aménagement des abords des écoles |
| 2. VIVABLE | 2.2. Mobilité | lot 3 ? | Aménagement des entrées de village |
| 2. VIVABLE | 2.2. Mobilité | lot 3 ? | Autostop organisé |
| 2. VIVABLE | 2.2. Mobilité | lot 3 ? | Dans les nouveaux lotissements prévoir l'accès vers l'école |
| 2. VIVABLE | 2.2. Mobilité | lot 3 ? | Déviations autour des villages |
| 2. VIVABLE | 2.2. Mobilité | lot 3 ? | Dispositifs de ralentissement |
| 2. VIVABLE | 2.2. Mobilité | lot 3 ? | Enquête sur les modalités de déplacements des habitants |
| 2. VIVABLE | 2.2. Mobilité | lot 3 ? | Etude de nouvelles lignes TEC |
| 2. VIVABLE | 2.2. Mobilité | lot 3 ? | Faire cohabiter piétons et voitures |
| 2. VIVABLE | 2.2. Mobilité | lot 3 ? | Gestion du charroi agricole |
| 2. VIVABLE | 2.2. Mobilité | lot 3 ? | Liaisons cyclables |
| 2. VIVABLE | 2.2. Mobilité | lot 3 ? | Organisation du covoiturage lors des événements |
| 2. VIVABLE | 2.2. Mobilité | lot 3 ? | Parkings de covoiturage |
| 2. VIVABLE | 2.2. Mobilité | lot 3 ? | Promouvoir les lotissements à l'extérieur des voies de communication |
| 2. VIVABLE | 2.2. Mobilité | lot 3 ? | Proxibus |
| 2. VIVABLE | 2.2. Mobilité | lot 3 ? | Services communaux inter-villages |
| 2. VIVABLE | 2.3. Patrimoine | lot 3 ? | Aires de barbecue et de pique-nique |
| 2. VIVABLE | 2.3. Patrimoine | lot 3 ? | Circuit « vert » |
| 2. VIVABLE | 2.3. Patrimoine | lot 3 ? | Organisation d'activités touristiques |
| 3. ECOLOGIQUE | 3.1. Nature | lot 3 ? | Epuration naturelle à Tontelange |
| 3. ECOLOGIQUE | 3.2. Energie | lot 3 ? | Créer un groupe pour définir des objectifs au départ d'informations précises |
| 4. VIABLE | 4.1. Autonomie alimentaire | lot 3 ? | Université populaire du goût et transmission du savoir-faire |
| 4. VIABLE | 4.3. Agriculture | lot 3 ? | Promouvoir la biométhanisation et/ou le photovoltaïque sur les bâtiments agricoles |
| 5. ECONOMIQUE | 5.3. Filière agro | lot 3 ? | Etude des possibilités de diversification agricole |
| 6. EQUITABLE | 6.1. Agriculteurs | lot 3 ? | Regroupement de fermes |
| 6. EQUITABLE | 6.1. Agriculteurs | lot 3 ? | Rôle didactique des agriculteurs pensionnés |
| 6. EQUITABLE | 6.1. Agriculteurs | lot 3 ? | Un revenu agricole garanti |
| 1. SOCIAL | 1.1. Associatif | lot 0 | Agenda « touristique » |

Proposition de structuration de la stratégie

| | | | |
|---------------|---------------------------|---------|--|
| 1. SOCIAL | 1.1. Associatif | lot 0 | Aire de convivialité Metzert |
| 1. SOCIAL | 1.1. Associatif | lot 0 | Calendrier des activités |
| 1. SOCIAL | 1.1. Associatif | lot 0 | Local pour le Patro de Metzert |
| 1. SOCIAL | 1.1. Associatif | lot 0 | Petits modules pour diverses manifestations |
| 1. SOCIAL | 1.1. Associatif | lot 0 | Réhabilitation salle Concordia |
| 1. SOCIAL | 1.2. Solidarité | lot 0 | Aide financière énergie jeunes et revenus modestes |
| 1. SOCIAL | 1.2. Solidarité | lot 0 | Solidarité intergénérationnelle |
| 1. SOCIAL | 1.5. Sports | lot 0 | Multisports et plaines de jeux |
| 1. SOCIAL | 1.5. Sports | lot 0 | Projet de hall sportif à Tontelange |
| 2. VIVABLE | 2.1. Bâti | lot 0 | Mise en œuvre lotissement Heinstert |
| 2. VIVABLE | 2.1. Bâti | lot 0 | Mise en œuvre lotissement Nothomb |
| 2. VIVABLE | 2.3. Patrimoine | lot 0 | Liaisons intervillages |
| 2. VIVABLE | 2.3. Patrimoine | lot 0 | Promenades |
| 2. VIVABLE | 2.3. Patrimoine | lot 0 | Site du Burgknapp |
| 3. ECOLOGIQUE | 3.2. Energie | lot 0 | Convention des Maires |
| 3. ECOLOGIQUE | 3.2. Energie | lot 0 | Projet Vall'Énergie |
| 5. ECONOMIQUE | 5.4. Animation économique | lot 0 | Soutien de l'emploi local via le Parc naturel |
| 2. VIVABLE | 2.2. Mobilité | lot 0 P | Communiquer sur les initiatives de transport alternatif |
| 2. VIVABLE | 2.3. Patrimoine | lot 0 P | Circuits vélo |
| 1. SOCIAL | 1.1. Associatif | GC | Amélioration acoustique de la salle Schuman |
| 1. SOCIAL | 1.2. Solidarité | GC | Solidarité internationale |
| 1. SOCIAL | 1.5. Sports | GC | Rendre les salles des écoles accessibles aux associations |
| 1. SOCIAL | 1.6. Autres | GC | Animations au centre de découverte |
| 1. SOCIAL | 1.6. Autres | GC | Cours de natation |
| 1. SOCIAL | 1.6. Autres | GC | Flexibilité des horaires de l'administration communale |
| 1. SOCIAL | 1.6. Autres | GC | Site communal internet interactif |
| 2. VIVABLE | 2.1. Bâti | GC | Aide logistique mise en œuvre potentiel constructible (relais) |
| 2. VIVABLE | 2.4. Déchets | GC | Déchets (protection sacs, tri lors activités associatives) |
| 2. VIVABLE | 2.4. Déchets | GC | Lutter contre les dépôts sauvages |
| 3. ECOLOGIQUE | 3.2. Energie | GC | Travaux énergie dans les bâtiments communaux |
| 3. ECOLOGIQUE | 3.1. Nature | ? | Actualiser le plan de gestion du parc naturel |

LOTS (PROVISOIRES!)

GC : gestion courante

Lot 0 : en cours

Lot 1 : dans les 2ans

Lot 2 : dans les 6 ans

Lot 3 : dans les 10 ans

P : permanent

Proposition de structuration de la stratégie

LA MISE EN RELATION DE LA STRATÉGIE AVEC LES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cette mise en relation est intéressante car elle permet de poser les dernières questions subsidiaires pour que la stratégie puisse être, éventuellement, complétée de certaines considérations du DD qui n'apparaissent pas encore dans les objectifs (en rouge dans le texte).

L'intégration des finalités et des processus de la stratégie de développement avec la démarche d'un Agenda 21 local.

Le document de référence utilisé dans la présente mise en relation est :

La Charte d'Aalborg +10 présentant les 10 engagements auxquels doit répondre une collectivité pour atteindre les objectifs de développement durable.

Chaque engagement est présenté avec les objectifs du PCDR/A21L qui y répondent (**en bleu**).

Par la suite, chaque précision des engagements de la Charte d'Aalborg +10 est soit validée soit mise en évidence (**en rouge**) lorsqu'ils ne sont pas assez rencontrés par la stratégie intermédiaire.

1 GOUVERNANCE

Nous nous engageons à stimuler nos processus décisionnels par un recours accru à la démocratie participative.

- Développer des synergies avec des initiatives au GDL**
- Développement de la filière bois et la filière agroalimentaire (viande d'élevage, abattoirs, conditionnement,...huile de lin, de coquelicot,...) en utilisant l'intercommunalité avec le GDL**
- Promouvoir le bilinguisme**
- Coopérer efficacement et dans un véritable esprit de partenariat avec les municipalités voisines, d'autres villes et d'autres niveaux d'administration et de gouvernement
- Continuer à développer une vision largement partagée et à long terme d'une commune durable (**PCDR/A21L**)
- Inviter tous les acteurs de la société locale à participer réellement à la prise de décision (**PCDR/A21L**)
- Prendre nos décisions dans un esprit d'ouverture (**PCDR/A21L**)
- Développer la participation et les compétences en matière de développement durable dans la communauté local et l'administration communale (Cellule DD)

Proposition de structuration de la stratégie

2 GESTION LOCALE VERS LA DURABILITÉ

Nous nous engageons à mettre en application des cycles efficaces de gestion, de la formulation à l'évaluation.

Il s'agit là de l'objet même du PCDR / Agenda 21 local

3 BIENS NATURELS COMMUNS

Nous nous engageons à assumer entièrement notre responsabilité dans la protection et la préservation des biens naturels communs et dans la garantie d'un accès équitable à ceux-ci.

- Mettre en œuvre le PCDN et actualiser le plan de gestion du parc naturel**
- Favoriser et augmenter la biodiversité et étendre les zones naturelles et les espaces verts spécifiques et en prendre soin.
- Mieux valoriser la ressource bois : Forêt privée**
- Améliorer la qualité des sols, préserver les terres utilisées dans la production écologique et favoriser l'agriculture et la sylviculture durable
- Assurer la qualité des eaux de surface et souterraines**
- Améliorer la qualité de l'eau,
- économiser l'eau et utiliser l'eau plus efficacement
- Promouvoir la biométhanisation**
- Utilisation optimale de la ressource bois**
- Energie éolienne**
- Réduire la consommation d'énergie primaire et augmenter la part des énergies renouvelables

4 CONSOMMATION RESPONSABLE ET CHOIX DE STYLE DE VIE

Nous nous engageons à adopter et à faciliter une utilisation prudente et efficace des ressources et à encourager la consommation et la production durables.

- Diminuer la quantité de déchets et lutter contre les dépôts sauvages**
- Eviter et réduire les déchets et accroître la réutilisation et le recyclage
- Gérer et traiter les déchets selon les normes et bonne pratique
- Favoriser activement l'achat et la production de la consommation durables et notamment les produits éco-labellisés, biologiques, éthiques et équitables**
- 1^{er} objectif : autonomie énergétique**
- Eviter les consommations d'énergie inutiles et améliorer l'efficacité énergétique des usages finaux

Proposition de structuration de la stratégie

5 PLANIFICATION ET CONCEPTION

Nous nous engageons à tenir un rôle stratégique dans la planification et la conception urbaines en y intégrant les aspects environnementaux, sociaux, économiques, de santé et culturels au profit de tous.

- Augmenter l'offre de terrains**
- Faciliter la mise en œuvre du potentiel constructible**
- ... de façon intégrée**
- Adapter le RGBSR aux besoins énergétiques**
- Rechercher les opportunités de réaffectation des lieux de culte afin de financer leur sauvegarde**
- Aménager et valoriser le patrimoine villageois**
- Réaliser par la concertation un compromis entre le droit des propriétaires à valoriser leur terrain et celui des riverains à garder un environnement agréable. « Bien intégrer pour bien vivre ensemble »**
- Réutiliser et restaurer les zones abandonnées ou désavantagées.
- Éviter la prolifération urbanistique, en obtenant des densités urbaines appropriées et en donnant la priorité aux friches industrielles.
- Assurer une utilisation mixte des constructions et des zones aménagées, et un bon équilibre entre emplois, logements et services, accordant la priorité à l'utilisation résidentielle des centre-villes.
- Assurer la conservation, la rénovation, l'utilisation et la réutilisation appropriées de notre héritage culturel urbain.
- Appliquer les exigences posées par la conception et la construction durables et favoriser l'architecture et les techniques de construction de haute qualité.

6 MOBILITÉ AMÉLIORÉE, TRAFIC LIMITÉ

Nous reconnaissons la relation entre transports, santé et environnement et nous engageons à favoriser puissamment les choix assurant une mobilité durable.

- Gérer le tout à la voiture (le trafic lent étant marginal)**
- Améliorer l'offre de transport en commun**
- Proposer des alternatives aux transports en commun**
- Mobilité douce**
- Le covoiturage**
- Réduire la nécessité du transport motorisé privé et favoriser des alternatives séduisantes accessibles à tous
- Augmenter la part des déplacements assurés par les transports en commun, à pied et en bicyclette
- Réduire l'impact des transports sur l'environnement et la santé publique
- Encourager la transition vers des véhicules peu polluants
- Développer un plan communal de mobilité intégré et durable**

7 ACTIONS LOCALES POUR LA SANTÉ

Nous nous engageons à protéger et à promouvoir la santé et le bien-être de nos concitoyens.

Proposition de structuration de la stratégie

- Animer, gérer et au besoin compléter le réseau de lieux destinés aux activités socio-collectives : petites infrastructures sportives et de jeux, aires de convivialité, maisons de village**
- Attent commune sportive**
- Amélioration de la santé par le sport
- Réduire les inégalités en matière de santé et lutter contre la pauvreté, ce qui exigera de rendre compte régulièrement des progrès entrepris dans la réduction des écarts constatés
- Favoriser une planification du développement de la santé en ville, qui fournisse à nos villes les moyens d'établir et de mettre à jour des partenariats stratégiques en matière de santé
- Favoriser l'évaluation des incidences sur la santé en tant que moyen pour tous les secteurs de concentrer leur travail sur la santé et la qualité de la vie

8 ECONOMIE LOCALE VIVANTE ET DURABLE

Nous nous engageons à créer et à soutenir une économie locale vivante qui donne accès à l'emploi sans porter préjudice à l'environnement.

- Essayer que les agriculteurs belges gardent ce qu'ils ont**
- Permettre une reprise par les jeunes**
- Développer l'emploi local**
- Anticiper les évolutions possibles de la situation de l'emploi au GDL**
- Développer des synergies avec des initiatives au GDL**
- Valoriser les compétences des travailleurs frontaliers**
- Mettre à disposition des terrains et des bâtiments relais pour les entreprises**
- Développer le commerce de proximité**
- Développement de la filière bois**
- Développer l'emploi local dans le secteur de la construction**
- Avoir un fil rouge, un vecteur (comme une station thermale ...)**
- Adopter des mesures qui stimulent et soutiennent l'emploi local et les entreprises émergentes
- Diversification**
- Développer une économie de services endogènes**
- Coopérer avec les entreprises locales dans la promotion et la mise en application des bonnes pratiques d'entreprises
- Développement de la filière bois et la filière agroalimentaire (viande d'élevage, abattoirs, conditionnement,...huile de lin, de coquelicot,...) en utilisant l'intercommunalité avec le GDL**
- Saisir les opportunités en matière d'économie nouvelle**
- Mise en œuvre des projets énergie verte (filiale)**
- Valorisation des producteurs locaux, autonomie alimentaire**
- Développement de la filière la filière agroalimentaire**
- Encourager les marchés de produit locaux et régionaux de haute qualité
- Promouvoir et développer le réseau de promenades, voies lentes et circuits et s'intégrer dans des circuits plus importants**

Proposition de structuration de la stratégie

- Aménager et valoriser le patrimoine villageois**
- Développer le tourisme vert**
- Favoriser le tourisme local durable

9 EQUITÉ SOCIALE ET JUSTICE

Nous nous engageons à soutenir les communautés ouvertes et solidaires.

- Davantage sensibiliser la population aux rôles essentiels joués par les agriculteurs**
- INTEGRATION nouveaux habitants**
- Promouvoir le bilinguisme**
- Stimuler l'ouverture sociale et
- Stimuler l'égalité des sexes

- Favoriser la dynamique associative**
- Animer, gérer et au besoin compléter le réseau de lieux destinés aux activités socio-collectives : petites infrastructures sportives et de jeux, aires de convivialité, maisons de village**
- Développer une économie de services endogènes**
- Avoir suffisamment de lieux d'accueil de l'enfance**
- Garder le maximum d'enfants dans les écoles**
- Maintenir l'accueil extra-scolaire**
- Faire de l'église St Etienne un pôle culturel de la commune**
- Assurer l'accès équitable aux services publics, à l'éducation, aux offres d'emploi, à la formation, à l'information et aux activités culturelles

- Permettre aux personnes âgées de rester chez elles longtemps**
- Assurer des conditions de logement et de vie de haute qualité et socialement intégrées

- Organiser le déplacement autonome des enfants vers l'école**
- Aménager le territoire en tenant compte de la sécurité routière**
- Améliorer la sûreté et la sécurité de la communauté

10 DU LOCAL AU GLOBAL

Nous nous engageons à assumer notre responsabilité globale pour atteindre la paix, la justice, l'équité, le développement durable et la protection climatique

- 1^{er} objectif : autonomie énergétique**
- Développer et poursuivre une approche stratégique et intégrée pour ralentir l'évolution climatique et œuvrer en faveur d'un taux durable d'émission de gaz à effet de serre
- Intégrer la protection climatique dans nos politiques dans le domaine de l'énergie, du transport, des marchés publics, des déchets de l'agriculture et de la sylviculture

Proposition de structuration de la stratégie

□ Poursuivre (amplifier ?) les actions de solidarité internationale

- ☑ Renforcer la coopération internationale des villes (village) et développer des réponses locales aux problèmes globaux en partenariat avec les gouvernements locaux, communautés et acteurs concernés
- ☑ Améliorer la prise de conscience sur les causes et conséquences probables des changements climatiques et intégrer les actions préventives dans notre politique relative aux changements climatiques

CONCLUSIONS

Cette étape de l'opération de développement a permis d'organiser l'ensemble des informations récoltées par les GT au sein d'une première proposition de stratégie reprenant des objectifs, leur explicitation ainsi que des pistes de projets.

Cette vision d'ensemble montre une cohérence au sein de la stratégie. On observe néanmoins, que la problématique « transfrontalière » n'apparaît que de façon ponctuelle. Nous suggérons donc d'apporter un défi chapeautant l'ensemble de la stratégie à savoir

« Attert commune pilote d'un développement transfrontalier »

D'autre part, la mise en relation avec la Charte d'Aalborg +10 a permis de dégager trois éléments qui mériteraient d'être intégrés à cette stratégie :

- 2- Favoriser activement l'achat et la production de la consommation durable et notamment les produits éco-labellisés, biologiques, éthiques et équitables ;
- 3- Développer un plan communal de mobilité intégré et durable (PCM) et encourager la transition vers des véhicules peu polluants.

Enfin, les prochaines étapes seront l'approbation et l'adaptation de la présente stratégie avant d'entrer dans le travail à proprement dit des fiches projets.

En effet, par souci de fidélité, peu d'éléments ont été modifiés aux informations fournies par les GT. Seule une première sélection a permis de supprimer une liste de projets jugés non pertinents par la CLDR.

Certains projets devront être désormais, soit regroupés, soit divisés afin de constituer des fiches projets cohérentes pour le futur PCDR de la Commune d'Attert.